

JOURNAL D'UN

EXILE POLITIQUE AUX TERRES

AUSTRALES.



En Novembre 1838, je fus arrêté avec un grand nombre d'Insurgés Canadiens, et logé dans la prison de Montréal. Je n'entreprendrai pas de vous donner les détails de l'insurrection, car les particularités vous en sont assez connues. Je me bornerai à vous faire le récit exact de nos souffrances, depuis le moment de notre incarcération jusqu'à notre retour d'exil dans notre patrie.

Le 24 Novembre, je reçus notification conjointement avec onze autres, de me préparer à subir mon procès qui devait commencer le 28 du même mois, devant une Cour Martiale.

Nous fûmes de suite séparés des autres prisonniers, et logés seuls dans l'un des quartiers (wards) de la prison; comme nous devions comparaître devant un tribunal tout à fait extraordinaire dans le pays, nous obtinmes la permission de voir deux avocats pour les consulter sur ce que nous avions à faire, et leur confier notre défense. J'étais du nombre de ceux qui les pre-